

Les Marais du Vigueirat en Camargue vont recevoir la certification européenne EMAS, une première pour un site naturel français !

Les Marais du Vigueirat s'étendent sur plus de 1000 ha et sont représentatifs de la biodiversité propre aux zones humides. Ce site n'abrite pas moins de 6000 espèces végétales, 286 espèces d'oiseaux comme le héron, l'oie cendrée ou encore le guépier d'Europe.

Propriété du Conservatoire du littoral, les Marais sont à la fois Zone naturelle d'intérêt Ecologique Faunique et Floristique, Zone d'importance pour la Conservation des Oiseaux en France et Zone en cours de désignation en tant que Réserve Naturelle Nationale, autant de statuts qui témoignent de la richesse de sa biodiversité et de l'importance de sa protection.

Depuis 2003, dans le cadre du projet européen Life PROMESSE, les gestionnaires du site ont réalisé une série d'aménagements pour réduire l'empreinte environnementale des installations touristiques du site. Ce sont ces initiatives qui vont permettre à ce site de recevoir la certification EMAS (Eco Management and Audit Scheme). Cette démarche est un outil méthodologique qui propose aux organismes de toutes tailles et tous secteurs de s'engager volontairement dans l'amélioration continue de leur performance environnementale.

Seuls deux autres espaces naturels en Europe ont obtenu le label EMAS : l'un en Allemagne sur l'île de Mainau (lac de Constance) et le second dans le Parc Naturel du Mont Avic (Vallée d'Aoste) en Italie.

Article publié le 19 mars 2008

[> Retour](#)

Recherche :

[Valider](#)